

Comité exécutif de l'APUC (CUFA) – 2019-2021

Appel de mises en candidature

Quels sont, selon vous, les principaux défis auxquels fait face l'APUC?

Quelle est votre position quant à ces enjeux et pourquoi?

Ces deux questions vous intéressent? Alors, présentez-vous aux élections au Comité exécutif de l'APUC pour un des postes suivants :

Vice-président(e)

Secrétaire

1 membre à titre personnel

La durée du mandat pour ces postes est de deux ans, du 1^{er} juin 2019 au 31 mai 2021.

Le Comité exécutif et le Conseil se réunissent aux intervalles ci-dessous.

Le Comité exécutif : le lundi matin ou après-midi, deux fois par mois environ

Le Conseil de l'APUC : le lundi matin, trois fois par session

L'assemblée générale : un après-midi à la fin des sessions d'automne et d'hiver

Pendant les périodes de négociations collectives intensives, plusieurs réunions supplémentaires peuvent être nécessaires. Les réunions du Comité exécutif ont normalement lieu au campus Loyola, tandis que les réunions du Conseil alternent habituellement entre les campus Loyola et SGW.

Pour en savoir plus sur les postes, n'hésitez pas à joindre :

Ian Rakita, président de l'APUC, poste 2786
Geneviève Robichaud, conseillère professionnelle et juridique, poste 3984

Pour en savoir plus sur les élections, n'hésitez pas à joindre les membres du Comité permanent des élections :

Ciprian Alecsandru, poste 8769
Aaron Brauer, poste 7333
Denis Liakin, poste 7508

<http://cufa.net>

Voir au verso pour le formulaire officiel de mise en candidature.

**MISE EN CANDIDATURE - Comité exécutif de l'APUC
2019-21**

- Poste (cochez-en un) :
- Vice-président(e)
- Secrétaire
- Membre à titre personnel

Candidat(e) (en lettres moulées) _____

1^{re} personne proposant le/la candidat(e) (nom en lettres moulées et signature)

2^e personne proposant le/la candidat(e) (nom en lettres moulées et signature)

Je, soussigné(e), membre de l'APUC, accepte d'être candidat(e) (nom en lettres moulées et signature) :

Date _____

Les questions auxquelles répondre dans les déclarations d'intention :

1. Quels sont, selon vous, les principaux défis auxquels fait face l'APUC?
2. Quelle est votre position quant à ces enjeux et pourquoi?

Règlements :

1. Le formulaire de mise en candidature doit être signé par deux (2) membres de l'APUC et par le/la candidat(e). Tous les signataires doivent être membres en règle, c'est-à-dire que le bureau de l'APUC doit avoir un formulaire de demande d'adhésion encore valide pour chacun. Si un de ces critères n'est pas rempli, la candidature n'est pas valide.

2. Déclaration d'intention. Les candidat(e)s doivent envoyer **une brève déclaration d'intention ne dépassant pas 200 mots** qui sera publiée sur le site Web de l'APUC pendant la période électorale et sur le bulletin de vote. Cette déclaration d'intention devrait décrire les **qualifications des candidat(e)s** pour siéger au Comité exécutif de l'APUC et **doit répondre aux questions ci-dessus** sur les défis de l'APUC. Si vous le désirez, vous pouvez aussi inclure une photo ou un lien vers votre page Web personnelle ou universitaire.

3. Envoi. Les mises en candidature dûment signées et les déclarations d'intention (qui doivent inclure les qualifications des candidat(e)s et leurs réponses aux questions ci-dessus) doivent parvenir au bureau de l'APUC – situé au HB-109, campus Loyola – **avant le mardi 2 avril 2019 à 16 h**. Les mises en candidature peuvent être postées, livrées en personne ou envoyées par télécopieur (514 848-3997) ou par courriel à Chantal Bohbot (c.bohbot@concordia.ca).

Une mise en candidature n'est pas complète tant que le formulaire et la déclaration d'intention ne sont pas reçus. Les candidatures valides accompagnées d'une déclaration d'intention seront affichées dès leur réception sur www.cufa.net.